



Votre guide sur  
la couverture  
d'assurance  
maladie  
complémentaire  
personnelle















## Ai-je besoin d'une couverture d'assurance?

### Comment puis-je déterminer si j'ai besoin de souscrire une couverture d'assurance maladie complémentaire?

Il peut être difficile de déterminer si vous devez souscrire une assurance maladie complémentaire ou non lorsque vous perdez vos garanties en milieu de travail. Cela s'explique du fait que les besoins de chacun sont différents. Cela dépend en partie de ce qui est couvert en vertu de votre régime provincial et si votre conjointe ou conjoint bénéficie d'une couverture par l'entreprise de son employeur.

Vous devez surtout prendre en considération les besoins individuels en matière de soins de santé de chaque membre de la famille, vous y compris.

### Voici quelques questions que vous devriez vous poser qui vous permettront de savoir si vous avez besoin d'une assurance maladie complémentaire :

- Votre conjointe ou votre conjoint bénéficie-t-il d'une couverture par l'entremise de son employeur? Vous et votre famille, bénéficiez-vous d'une couverture en vertu du régime de votre conjointe ou votre conjoint?
- Vos personnes à charge bénéficiaient-elles d'une couverture en vertu de votre régime d'assurance en milieu de travail? Sont-elles assurées en vertu d'un autre régime d'assurance collective?
- Seriez-vous en mesure de couvrir les frais déboursés pour des médicaments sur ordonnance, des chambres à l'hôpital à un lit ou des procédures dentaires si vous ou vos personnes à charge aviez un problème de santé ou un diagnostic imprévu?
- Est-ce que vous ou vos personnes à charge prenez actuellement des médicaments sur ordonnance?
- Est-ce que vous ou vos personnes à charge souffrez d'une maladie chronique ou de problèmes de santé persistants ou avez des antécédents d'une maladie quelconque?
- Est-ce que vous ou vos personnes à charge avez vu un dentiste ou un dentiste au cours des six derniers mois? Envisagez-vous de recevoir des soins dentaires importants dans un avenir rapproché, comme pour l'obtention d'appareils orthodontiques ou de prothèses dentaires, etc.?
- Portez-vous des lunettes? Avez-vous subi un examen de la vue au cours des deux dernières années?
- Voyez-vous régulièrement une praticienne paramédicale ou praticien paramédical?

## Fiche des coûts annuels estimatifs en soins de santé

Utiliser la fiche ci-dessous pour vous aider à évaluer les coûts annuels en soins de santé pour vous et votre famille.

		Vous	Conjoint	Enfant	Enfant	Enfant
Médicaments sur ordonnance	médicaments d'entretien immunisation antibiotiques contraceptifs autres médicaments					
Soins de la vue	examen annuel de la vue lunettes verres de contact autres soins de la vue					
Soins paramédicaux	massothérapie chiropraticie physiothérapie acupuncture podiatrie ou podologie autres services paramédicaux					
Soins de courte durée ou soins d'urgence	chambre d'hôpital à un lit ou à deux lits soins infirmiers privés transport en ambulance voyage – urgence soins dentaires à la suite d'un accident					
Fournitures et équipement médicaux	appareils auditifs appareils orthodontiques orthèses autres appareils					
Soins dentaires	examens de rappel et nettoyages obturations et extractions couronnes ou ponts prothèses dentaires autres soins dentaires					
					<b>Total :</b>	





# Options de couverture

## Combien coûtent les garanties d'assurance maladie complémentaire?

Le coût d'une couverture d'assurance maladie complémentaire personnelle dépendra de plusieurs facteurs, y compris :

- votre âge et votre province de résidence;
- si vous faites la demande d'une couverture d'assurance maladie complémentaire seulement; ou d'une assurance maladie complémentaire et d'une assurance dentaire;
- si vous faites la demande d'une couverture individuelle ou familiale;
- le niveau de protection demandé (soit le régime Couverture à emporter<sup>MD</sup> ou le régime Couverture à emporter plus).

[Obtenez une soumission](#) en utilisant notre calculateur de soumission en ligne afin de constater à quel point la couverture d'assurance maladie complémentaire et d'assurance dentaire personnelle est abordable par l'entremise de l'Équitable.

## Quelles sont les options offertes en matière de couverture d'assurance maladie complémentaire personnelle?

Que vous soyez à la retraite, changiez d'emploi ou entrepreniez un nouveau projet et qu'aucune assurance collective n'est à votre disposition, nous vous proposons le régime Couverture à emporter de l'Équitable puisqu'il vous permet de souscrire une couverture d'assurance maladie complémentaire et d'assurance dentaire abordable et fiable. Le régime Couverture à emporter ne couvre peut-être pas toutes les mêmes garanties ou n'offrent peut-être pas les mêmes montants maximaux que votre ancien régime d'assurance collective; veuillez consulter le tableau ci-dessous pour obtenir plus de précisions.

Il n'y a aucune question d'ordre médical si vous en faites la demande dans les 60 jours suivant la fin de la couverture d'assurance maladie complémentaire en vertu de votre régime d'assurance collective précédent\*. Pour faire la demande d'une couverture des soins dentaires, vous devrez avoir bénéficié d'une couverture d'assurance dentaire en vertu de votre ancien régime.

### **Vous êtes automatiquement admissible à la couverture dans les cas suivants :**

1. Vous déteniez une assurance maladie complémentaire en vertu d'un régime collectif au cours des 60 derniers jours.
2. Vous êtes inscrite ou inscrit au régime provincial d'assurance maladie.
3. Vous avez moins de 75 ans.

\*S'applique uniquement à la demande de couverture. Une ordonnance d'un médecin pourrait s'avérer nécessaire pour confirmer l'admissibilité de certaines demandes de réclamation.

## Options de couverture

Vous pouvez choisir parmi [deux niveaux de protection](#) en sélectionnant le niveau de couverture et la protection qui répondent à vos besoins et ceux de votre famille.\*

Garantie	Couverture à emporter	Couverture à emporter plus
<b>Maximums globaux du régime</b> (comprend les soins infirmiers en service privé, les fournitures et équipement médicaux, les soins dentaires à la suite d'un accident, les soins paramédicaux ou les services ambulanciers)	200 000 \$	300 000 \$
<b>Médicaments sur ordonnance</b>	couverture à 80 % jusqu'à 1 100 \$ par année	couverture à 80 % jusqu'à 2 000 \$ par année
<b>Soins de la vue</b> (comprend les lunettes, les verres de contact, les chirurgies oculaires et les examens de la vue)	couverture à 100 % jusqu'à 150 \$ aux deux ans	couverture à 100 % jusqu'à 200 \$ aux deux ans
<b>Praticiens paramédicaux</b> (comprend les professionnels agréés comme les chiropraticiens, les massothérapeutes, les naturopathes, les ostéopathes, les physiothérapeutes, les podiatres, les podologues, les psychiatres, les acupuncteurs et les orthophonistes). Une recommandation d'une médecin ou d'un médecin est nécessaire pour que les services paramédicaux soient admissibles à la couverture.	maximum de 500 \$ au total par année	maximum de 650 \$ au total par année
<b>Hospitalisation</b> (chambre à deux lits)	couverture à 85 %, 175 \$ par jour jusqu'à 6 000 \$ par année, 180 jours par séjour	couverture à 85 %, 200 \$ par jour jusqu'à 6 000 \$ par année, 180 jours par séjour
<b>Soins infirmiers privés</b> Une recommandation d'une médecin ou d'un médecin est nécessaire pour qu'ils soient considérés comme admissibles.	couverture à 85 % jusqu'à 5 000 \$ par année, 25 000 \$ à vie	couverture à 90 % jusqu'à 5 000 \$ par année, 25 000 \$ à vie
<b>Fournitures et équipement médicaux</b> (comprend les prothèses, les orthèses, les chaussures orthopédiques, les fauteuils roulants, les perruques et postiches, les glucomètres, les plâtres, les béquilles, les lits d'hôpitaux, les appareils auditifs). Une recommandation d'une médecin ou d'un médecin est nécessaire pour qu'ils soient considérés comme admissibles.	couverture à 85 % jusqu'à 3 000 \$ par année	couverture à 90 % jusqu'à 3 500 \$ par année
<b>Soins dentaires à la suite d'un accident</b>	maximum à vie de 5 000 \$	maximum à vie de 5 000 \$
<b>Transport en ambulance</b>	couverture à 100 %, transport terrestre seulement	couverture à 100 %, transport terrestre jusqu'à 5 000 \$ pour le transport aérien
<b>Assistance voyage en cas d'urgence</b> (jusqu'à l'âge de 80 ans)	1 million \$ par contrat à vie séjour d'un voyage de 60 jours	1 million \$ par contrat à vie séjour d'un voyage de 60 jours
<b>Assurance dentaire facultative</b>	couverture à 80 %, services de base (examen de rappel aux neuf mois) couverture à 50 %, services de restauration majeure** jusqu'à un maximum de 750 \$ au total par année	couverture à 80 %, services de base (examen de rappel aux neuf mois) couverture à 50 %, services de restauration majeure** jusqu'à un maximum de 800 \$ au total par année

\* Les renseignements sur la couverture contenus dans le présent document sont fournis à titre d'information seulement. Certaines définitions et exclusions applicables sont énoncées dans les dispositions du contrat au moment de l'établissement. Le remboursement est fondé sur les frais raisonnables et d'ordre courant dans la région où les services ont été rendus. Des maximums différents s'appliquent à chaque type d'équipement médical et de fourniture médicale.

\*\*La couverture des services de restauration majeure n'est disponible qu'après la mise en place de l'assurance dentaire du régime Couverture à emporter pour une période d'une année. Les services de restauration majeure comprennent ce qui suit : l'endodontie et la périodontie (par ex. : les services liés à la restauration ou la reconstruction de dents ou de dents manquantes, comme les couronnes, les ponts ou les dentiers).

# À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et d'épargne retraite. Ainsi, nous aidons nos clients à se protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.



<sup>MC</sup> et <sup>MD</sup> indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1804FR (2022/10/27)